



ZONE DE DISTRIBUTION : SEOE ANGERVILLIERS EST

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAPT. ST MAURICE F1/CREVECOEUR, CAPT. ST MAURICE F2/PIHALE2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine."

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes (COURSON-MONTELOUP, FONTENAY-LES-BRIS, FORGES-LES-BAINS sauf hameaux, SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE, VAUGRIGNEUSE sauf hameau de Machery), soit 8371 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REGIE PUBLIQUE EAU OUEST ESSONNE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 21
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 22,4 mg/L
Valeur maxi : 23,6 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 200
Valeur maxi : 0,04 microgramme/L

FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0,335 mg/L
Valeur maxi : 0,35 mg/L

SÉLÉNIUM

A

Bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 20 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 3,15 microgramme(Se)/L
Valeur maxi : 3,4 microgramme(Se)/L

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0 microgramme/L
Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils



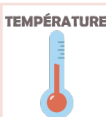
CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 30/04/2026

UDI 091000412

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 36,1 °f
Valeur maxi : 39,8 °f



ZONE DE DISTRIBUTION : SEOE ANGERVILLIERS OUEST

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.

Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAPT. ST MAURICE F1/CREVECOEUR, CAPT. ST MAURICE F2/PIHALE2, CAPT. ST CYR-LEVIMPONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes (ANGERVILLIERS, FORGES-LES-BAINS hameaux de Bajolet et Bois d'Ardeau, SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN, VAL-SAINT-GERMAIN (LE), VAUGRIGNEUSE hameau de Machery), soit 5385 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REGIE PUBLIQUE EAU OUEST ESSONNE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **15**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **38,5 mg/L**
Valeur maxi : **46,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **30 %**
Nombre de substances recherchées : **201**
Valeur maxi : **0,201 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,155 mg/L**
Valeur maxi : **0,17 mg/L**

SÉLÉNIUM

A Bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 20 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,4 microgramme(Se)/L**
Valeur maxi : **2,9 microgramme(Se)/L**

SOMME DE 20 PFAS

A Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **31,1 °f**
Valeur maxi : **36,2 °f**

Quelques conseils



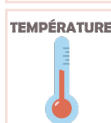
CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 30/04/2026

UDI 091000413

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.